

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur l'option d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cette option d'investissement et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres options d'investissement.

Option d'investissement

Nom de l'option d'investissement	Fonds d'Assurance Spécialisé DAT IN LIFE CEPAL 3 ANS	Nom du gestionnaire	Sans gestionnaire financier
Site web	www.life.groupebpce.com	Dernière mise à jour	le 31/03/2023

Vous êtes sur le point d'acheter une option d'investissement qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste cette option d'investissement ?

Investisseurs de détail visés

Souscripteurs d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation auprès BPCE Life déclarant une fortune en valeurs mobilière nette de dettes de toute nature de 250.000€. Le montant investi au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé devra être supérieur à 125.000€.

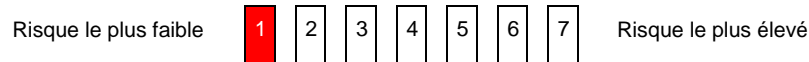
Objectifs

Le Dépôt à terme est investi pour une durée maximum de 3 ans. Le taux de rendement annualisé est fixé à 3,23 % brut.

Etant précisé que des pénalités de sortie anticipée d'une valeur de 25% du taux de rendement seront appliquées si la période de détention est inférieure à 12 mois et d'une valeur de 15% du taux de rendement si la période de détention est comprise entre 12 et 24 mois.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque ci-dessus part de l'hypothèse que vous conservez l'option d'investissement 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cette option d'investissement par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cette option d'investissement enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé cette option d'investissement dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'option d'investissement se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de BPCE Life à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section "Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?"). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Investissement 10.000 €		12 mois	18 mois	36 mois (Période de détention Recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 323,00 €	10 484,50 €	10 969,00 €
	Rendement annuel moyen	3,23%	3,23%	3,23%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 323,00 €	10 484,50 €	10 969,00 €
	Rendement annuel moyen	3,23%	3,23%	3,23%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 323,00 €	10 484,50 €	10 969,00 €
	Rendement annuel moyen	3,23%	3,23%	3,23%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 323,00 €	10 484,50 €	10 969,00 €
	Rendement annuel moyen	3,23%	3,23%	3,23%

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000€.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres options d'investissement.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'option d'investissement.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de l'option d'investissement elle-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si BPCE Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Votre investissement est exposé au risque de défaut de BPCE Life ainsi que pour les liquidités au risque de défaut de la banque dépositaire des actifs sous-jacents à votre contrat d'assurance. Ces pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation. Cependant, la réglementation luxembourgeoise offre un système de protection des investisseurs caractérisé par les facteurs suivants. Les actifs liés aux contrats d'assurance-vie sont déposés auprès d'une banque dépositaire préalablement approuvée par le Commissariat aux Assurances. L'ensemble des actifs représentatifs déposés fait l'objet d'un patrimoine distinct géré séparément des actifs propres de l'assureur. En cas de défaut de ce dernier, les investisseurs disposent collectivement d'une créance privilégiée de premier rang sur ce patrimoine séparé qui leur permettra de récupérer en priorité les créances relatives à l'exécution de leurs contrats d'assurance.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000€. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option d'investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10.000 €	Si vous sortez après		
	12 mois	18 mois	36 mois (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	80,75 €	72,68 €	0 €
Réduction du rendement par an	25%	15%	0%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Les lignes présentant les coûts accessoires, indiquant 0,00%, sont sans objet concernant la présente option d'investissement.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez payer ; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coût de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lors des achats/ventes des investissements sous-jacents à l'option d'investissement.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts prélevés chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.